

Mme BONICEL Marie-José
52 rue St Guignol
30210 Saint-Bonnet-du-Gard

Annexe 2 au
réfugié
Tz
St Bonnet, le 30 octobre 2019

Madame, Monsieur l'enquêteur public,

Je demande que les parcelles B639, B855 et B856 soient déclassées de la zone Ap (zone agricole protégée) pour être classées en zone Ub.

En effet leur classement en zone agricole est inapproprié s'agissant de terrains incultes, boisés ne présentant aucun potentiel agronomique (sol très pauvre et caillouteux).

Ces terrains par contre sont à proximité des réseaux et de la zone constructible et ne sont pas inondables. Ils pourraient par conséquent accueillir des habitations sans aucun préjudice pour l'agriculture.

Je précise qu'à défaut de redressement de ces terrains, j'entends contester leur classement en zone Ap que je considère comme abusif et injustifié.

Je demande également le redressement de la parcelle B852 de la zone N vers la zone Ub qui elle jouxte.

Je vous remercie de bien vouloir donner une suite favorable à ma demande et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

M.J.Bonicel